

# Procès contre l'avenir

En moins d'un semestre, les Mauritaniens ont vécu un coup d'État sanglant, dont les conséquences auraient pu être catastrophiques; ont espéré une alternance pacifique; ont participé à un scrutin de routine, dans la bonne tradition de la fraude et de la manipulation électorales; ont été atterrés par l'emprisonnement du principal rival du président sortant et par le procès ubuesque auquel il est traîné, aussi riche en rebondissements que pauvre en faits établis et en preuves.

Des fils invisibles relient l'élection présidentielle du 7 novembre et ses suites judiciaires à la tentative de putsch du commandant Salah Ould Hennena et de ses camarades d'aventure.

Le non respect de la présomption d'innocence par le premier magistrat du pays lui-même, dans le procès pour complot de Ould Haïdalla et de compagnons met la justice, qui a rarement brillé par son esprit d'indépendance, dans l'obligation soit de condamner, soit de violenter les procédures légales ou d'inventer des solutions juridiquement bâtardes mais susceptibles de s'intégrer dans les calculs du pouvoir.

Peu importe, en dernière analyse, le verdict qui sera prononcé. Le scrutin du 7 novembre 2003, l'arrestation de Ould Haïdalla et de ses collaborateurs et le

procès en cours, ont mis le processus démocratique entre des parenthèses barbelées, et jeté le pays dans la voie de tous les dangers.

D'un côté, un candidat à l'élection présidentielle dont le seul crime prouvé est d'avoir perturbé un scrutin programmé comme une promenade de santé et d'avoir, par conséquent, menacé un statu quo extrêmement profitable à une minorité de privilégiés. Inculpé pour flagrant délit de "tentative de renverser l'ordre institutionnel" par les moyens incroyables d'un document apocryphe, d'un pot de vernis à moitié vide et d'une poignée de tracts non signés, il risque, au terme d'une parodie de justice, une longue peine de prison. De l'autre, un groupe de militaires professionnels transformés en desperados. Dont l'action violente a fait de nombreuses victimes, parmi lesquels le chef d'État Major de l'armée nationale, abattu froidement. Pris des armes encore fumantes à la main au cœur même des symboles des institutions de la République qu'ils avaient investis. Six mois après leur forfait, l'instruction de leur procès est à peine entamée. Comme si l'importance de ces deux affaires et la célérité dans leur traitement étaient inversement proportionnelles à la gravité des actes, dans un cas, à l'absence de faits et à la légèreté des preuves, dans

Suite en page 3

# Procès contre l'avenir

Suite de Une

l'autre. Comme si une main invisible tirait les ficelles de l'une et l'autre affaire, et ne détournait le regard des observateurs de la sanglante évidence du putsch que pour mieux le fixer sur la vacuité du procès réel d'un crime inexistant (si l'on s'en tient aux "preuves" exhibées et aux témoignages entendus).

Sous cet angle, le 8 juin n'aura été que l'acte violent d'une poignée de soldats égarés, sans dimension politique aucune, et le 7 novembre, une tentative de renversement de l'ordre institutionnel par des politiciens factieux... sans la complicité d'un quelconque bras armé. Les premiers ont échoué par excès de clandestinité et faute d'un relais populaire. Le projet des seconds ne connaîtra un début d'exécution que dans l'imagination des "inventeurs" de leur complot. Après une décennie de processus démocratique les candidats à la sédition n'ont pas encore appris que les seuls coups d'État susceptibles désormais de réussir dans ce pays s'exécutent sur le mode du hold up électoral.

La tentative du putsch du 8 juin peut être soumise à une double lecture, politique et psychologique. Côté régime, on profère la jouer serein. On dédramatise en évitant une interprétation "tribale" du putsch. Ce faisant, on en occulte la charge potentiellement insurrectionnelle pour ne le réduire qu'à une simple aventure de quelques soldats désespérés, sans prolongements politiques. Le chef d'État lui-même s'emploie à banaliser l'affaire. (discours de Zouerate), et les quelques civils interpellés au lendemain du 9 juin sont rapidement relâchés. Le découpage du militaire et du politique a deux avantages : rassurer le pouvoir en le convainquant de l'absence de crise et de menace sérieuses, et éloigner le bras de la répression d'éventuelles complicités logées au cœur du régime. Les nationalistes chauvins pouvaient dormir sur leurs deux oreilles. Pour autant, la sérénité officielle ne peut masquer les failles que la tentative de Mohamed Ould Cheikhina, Ould Henna et leurs camarades a révélées au grand jour. L'unanimité dont semblait jouir le pouvoir de Ould Taya n'était qu'une façade à laquelle l'opportunisme, la peur, le fatalisme et une culture de la soumission ont donné, au fil des ans, un semblant de consistance. Fin d'un modèle démocratique autoproclamé exemplaire, et naufrage d'un appareil sécuritaire surdimensionné qui, en dépit de deux décennies d'incompétence, passait pour le dernier rempart du régime. Aux yeux du premier responsable de l'État, le plus grave est pourtant ailleurs; dans la catatonie qui, dès la première déflagration, a frappé l'ensemble des acteurs et profiteurs du régime. Ce silence et cette paralysie, individuelles et collectives, des principaux piliers du système face à une menace mortelle sont ressenties au plus haut niveau de l'État comme une ultime trahison, et vécues par le corps du système comme une ineffaçable honte.

Tout semble indiquer que la candidature de Ould Haïdalla est la fille du putsch du 8 juin. Filiation indirecte, certes, et qui n'eut besoin de nulle main invisible. En dévoilant la fragilité du régime et en rendant visible les lignes de fracture de la

société mauritanienne, le putsch du 8 juin a donné vie et consistance aux ambitions restauratrices (au double sens du terme) de l'ancien chef d'État, et l'a propulsé au rang de sauveur providentiel et de rédempteur de la nation. La candidature de Ould Haïdalla est, dans un premier temps, accueilli par le pouvoir avec un sourire de commisération. Puis perçue, à mesure que s'élargissaient les cercles de sympathie, comme une provocation, une déloyauté, une trahison, une menace réelle. Enfin. La promenade santé promise à Ould Taya sera une course parsemée d'embûches. Il souhaitait un scrutin transparent lui assurant une victoire facile, il sera obligé de recourir aux vieilles méthodes infaillibles de la fraude et de la corruption, pour éviter un humiliant second tour, voire une défaite. Aiguillonnés par une peur atavique de la populace et par l'angoisse de lendemains incertains, le ban et l'arrière ban de la caste des privilégiés qui forment l'ossature de ses partisans se mobilisent, dans une rare unanimité. Les principaux segments de la fraternité prébendière (parrains, capos et soldats) semblent comme pris d'une fièvre obsessionnelle. L'interaction des effets de la gestion dépolitisée du coup du 8 juin et du traumatisme qui secoue encore les principales instances décisionnelles du régime aboutit à un surprenant phénomène de transfert.

Pour ceux qui ont conseillé et mis en œuvre le traitement "militaro-militaire" du putsch de juin, il faut faire payer à Ould Haïdalla la dette politique que l'on n'a pas réclamée à Ould Henna et à ses camarades, et du même coup faire oublier leurs propres manipulations réductrices. Pour les autres, les frustrés d'héroïsme, ceux dont le silence fut aussi assourdissant que le fracas des armes, (c'est aussi vrai pour les premiers) c'est l'occasion d'une thérapie collective. Ould Haïdalla est la parfaite victime. Une victime doublement expiatoire. De leur peur et de leur lâcheté des 8 et 9 juin, de la menace de l'ancêtrement que sa candidature a fait peser sur leurs fortunes et sur leurs privilèges, de leur haine de tout changement. Organiser la fraude électorale pour le punir d'avoir été un empêcheur de plébisciter en rond n'est pas suffisant. Il faut procéder à son exécution légale, et avec lui les pêcheurs en eaux troubles qui ont suscité sa candidature ou l'ont activement soutenue. Les "renégats" du PRDS, en particulier, auxquels il faut infliger une correction qui leur fera regretter d'avoir déserté la maison mère. Par delà les réactions collectives d'une caste et les pratiques malféuses de certains de ces segments, il y a dans cet acharnement haineux contre des adversaires politiques de sombres motivations qui relèvent d'une idiosyncrasie aux antipodes de la rationalité politique. L'absence sur le banc des accusés de représentants des principales formations politiques qui ont animé la campagne électorale de Ould Haïdalla (Islamistes, UFP, AJD, PLEI, etc.) est révélatrice de cette autre face de la parodie de justice en cours: l'habillage politique d'un procès en sorcellerie. Il y a dans ce procès comme l'écho des abois d'une curée. Le destin de la bête est depuis longtemps scellé et, sauf miracle,

elle ne peut échapper aux crocs des chiens. En définitive, et c'est triste à dire, que les accusés soient ou non condamnés importe peu, désormais. Ce sont aujourd'hui les voies de la démocratie, de la justice, de la liberté et de la paix civiles qui semblent irrémédiablement condamnées. La lucidité et le dialogue sont plus que jamais nécessaires pour sauver ce qui pourrait l'être. Mais c'est aujourd'hui la voie la plus improbable. Elle exige une intelligence et un courage politiques qui font cruellement défaut à ceux qui président aux destinées de la Mauritanie. Ne restent plus que les perspectives bouchées de l'enfermement sécuritaire et du pourrissement. La première se traduirait par la poursuite de la violence réactionnaire dont l'arrestation de Ould Haïdalla et de Ismaël Ould Amar, le 6 novembre, et l'élection frauduleuse du lendemain ont été les premières étapes. Il n'est cependant pas certain que la totalité du système adhère à une telle perspective. En dépit des apparences, le régime n'est plus le bloc monolithique qu'il fut il y a encore peu. Sous l'unanimité qui a prévalu au cours d'une campagne présidentielle aux accents parfois hystériques, couvent des contradictions profondes entre tendances, sensibilités politiques et groupes d'intérêts divergents. En caricaturant un peu, on peut distinguer deux tendances principales. Celle des "jeux d'au-boutistes" de la politique de l'État fort et du refus de l'ouverture. Elle recrute principalement dans les milieux prébendaires purs (fonctionnaires et politiciens professionnels, notamment), adeptes du chantage sécuritaire permanent, qui ne regardent pas plus loin que ses intérêts immédiats. Et celle des milieux d'affaires peu liés aux segments malféux. Eux ont de plus en plus conscience que l'enfermement politique et sécuritaire ne sert pas leurs intérêts économiques à long terme, et sont favorables à une certaine dose d'ouverture. Ils ne tiennent pas encore le haut du pavé, mais la campagne électorale leur a donné l'occasion de tester leurs forces et d'inaugurer un discours spécifique appelant à la tolérance et à une certaine forme de convergence démocratique. La seconde perspective n'est pas porteuse d'un mode de gestion particulier, sinon la conservation du statu quo. Le pourrissement pourrait se résumer en une alternance de périodes de dialogue et de radicalisation, et conduire à un délitement de l'État sous la poussée d'intérêts antagonistes, de forces identitaires rivales ou d'actes insurrectionnels d'origine diverses.

En attendant que les promesses de manne pétrolière prévue dans deux ou trois ans se réalisent, le régime a, grâce aux faveurs accordés aux Pays Pauvres Très Endettés, les moyens financiers de gérer le statu quo. Les 28% d'augmentation de salaire généreusement concédée par Ould Taya aux fonctionnaires de l'État sont la carotte après le bâton de la fraude électorale et d'une démocratie bâillonnée. Il est possible que ce soit la solution. Il est à craindre que ce ne soit pour le peuple qu'une avance qu'un rapport de forces défavorable le contraint d'accepter, en attendant l'apurement des comptes.